

Le FBI a désormais le droit de pirater n'importe quel ordinateur dans le monde !



Le FBI est désormais doté de nouveaux pouvoirs, à savoir l'extension de ses capacités actuelles en matière de piratage informatique. Sur la base d'un mandat spécial, les agents du bureau pourront s'introduire sur n'importe quel ordinateur, situé aux États Unis mais également dans le monde.



Applicable dès aujourd'hui, la réforme est à nuancer. En effet, l'application de la **règle 41** du *Federal Rules of Criminal Procedure* (équivalent de notre code de procédure pénale) est strictement encadrée par un **juge fédéral**, qui instruit au préalable le dossier. Il s'agira d'une procédure **exceptionnelle**, la spécificité de l'affaire devant justifier de l'**opportunité** d'une telle mesure.

L'intervention reste, en effet, une **intrusion dans la vie privée des gens** –qui ne sont pas forcément coupables de ce qui pourrait leur être reproché. Cela n'empêche pas les politiques américains de s'inquiéter sur des atteintes aux libertés personnelles, des abus possibles ou d'éventuelles finalités politiques.

Précisons que ce pouvoir n'est pas unique en son genre, il existe déjà en France où il est actuellement renforcé du fait du plan *vigipirate* au même titre que certains pouvoirs de surveillance.

Notre métier : Au delà de nos actions de sensibilisation, nous répondons à vos préoccupations en matière de cybersécurité par des audits sécurité, par des actions de sensibilisation sous forme de formations ou de conférences. Vous apprendrez comment vous protéger des pirates informatiques et comment vous mettre en conformité avec le Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles. Audits sécurité, animations de formations en cybercriminalité et accompagnement à la mise en conformité avec le règlement sur la protection des données personnelles. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Denis JACOPINI réalise des audits et anime dans toute la France et à l'étranger des formations, des conférences et des tables rondes pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles. Enfin, nous vous accompagnons dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Les nouveaux pouvoirs de
piratage informatique du FBI